

FAIRE UN LEGS à SPFA,

FAIRE UN LEGS à SPFA,

EST PLUS QUE JAMAIS POSSIBLE !

EST PLUS QUE JAMAIS POSSIBLE !

- ▶ Vous voulez témoigner de votre attachement aux valeurs telles que la solidarité envers ceux qui ont eu moins de chance et la gratitude pour ce que la société vous a donné.
- ▶ Vous avez envie de transmettre quelque chose de tangible et apporter ainsi votre pierre à ce vaste édifice collectif ?
- ▶ Vous connaissez les programmes de SPFA et les avez peut-être même déjà soutenus ? Leurs domaines d'intervention vous parlent et vous semblent adresser directement et avec efficacité les besoins des plus démunis ?
 - L'aide aux personnes malades et handicapées
 - L'aide et la protection de l'enfance, l'éducation
 - La lutte contre la pauvreté et l'exclusion
 - L'aide au développement des infrastructures et économique

⚡ Les legs et donations à SPFA sont totalement exonérés d'impôts sur la transmission alors que la succession aux héritiers est taxée entre 30% et 60% selon les cas (hors abattements).

⚡ Les legs et donations à SPFA peuvent être affectés spécifiquement à un programme ou à une action, et les réalisations qui en résultent être associées au donateur, à son nom ou à un message particulier.

▶ Si pour au moins l'une de ces raisons, vous considérez la possibilité de faire un legs, d'une somme d'argent, d'un bien mobilier ou immobilier, pourquoi ne pas le faire à SPFA ?

▶ Demandez notre brochure (par ailleurs disponible sur notre site internet) ou contactez directement vos interlocuteurs privilégiés :



Bruno Deledalle
Responsable Donations

06 08 93 51 96

brunodeledalle@gmail.com



Clément Hellich-Praquin
Secrétaire Général

06 13 73 84 15

chellichpraquin@gmail.com

Le PARRAINAGE,
Le PARRAINAGE,

UN OUTIL EFFICACE
UN OUTIL EFFICACE

Chers amis,

Comme nous le savons tous, le peuple arménien a subi une guerre en 2020 dont il ne voulait pas, il a été humilié, spolié et meurtri dans sa chair.

Au-delà de la défaite, cette guerre a laissé un pays en plein désarroi, mais pas sans espoir.

Nous, amis de l'Arménie et arméniens de la diaspora, avons pour devoir de venir en aide à ce peuple courageux, qui malgré les malheurs se tient debout et ne demande qu'à vivre en paix sur ses terres.

SPFA fidèle à sa devise de solidarité, a d'ores et déjà apporté, en partie, sa contribution à l'aide aux réfugiés de l'Artsakh grâce à vos dons de ces 2 années, mais malheureusement cela n'est pas suffisant, car les besoins sont immenses, pour eux comme pour des arméniens d'Arménie.

Nous ne pouvons laisser les plus démunis au bord du chemin, nous nous devons de venir en aide à ceux qui ont tout perdu durant cette guerre, non seulement des membres de leurs familles mais également leurs habitations.

Grâce à la générosité de beaucoup d'entre vous, nous travaillons à la mise en place de parrainages nouveaux afin de subvenir, en partie, aux besoins des familles les plus touchées.

Notre objectif à très court terme est de venir en aide aux familles monoparentales ayant plus de deux enfants.

En effet, la guerre a laissé un nombre considérable de femmes avec enfants, dont les époux sont, soit décédés, soit handicapés, et de plus, sans ressource, aussi bien en Artsakh qu'en Arménie.

**Aujourd'hui nous relançons un appel pour aider ces familles !
En parrainant un enfant, nous prendrons, tous ensemble,
notre part à leur reconstruction et à leur résilience.**

L'effort que nous vous demandons représente, grâce aux remises fiscales, une contribution de seulement **11.33 €** par mois, pour redonner un peu d'espoir à un enfant, et à sa famille.

En effet, le montant annuel du parrainage est de **400€**, ce qui après déduction fiscale de 66%, ne représente plus que **136 €**.

Cette somme divisée par 12, équivaut à **11.33€ mensuel**.

Vous pouvez également, si vous ne voulez pas directement parrainer un enfant, participer à la caisse "Aide aux Parrainages", permettant de faire face à des besoins urgents ponctuels (opération chirurgicale-médicaments ou autres événements)

Nous savons que nous pouvons compter sur votre compréhension ainsi que sur votre générosité et sommes persuadés que cette nouvelle campagne sera grâce à vous, un succès.

Janik Manissian

Modalités de mise en place, voir notre site web : spfa-armenie.com

Contact : SPFA.EMAILS@GMAIL.COM